



# Bilan des États généraux : les aspirations et les attentes des altoséquanais

**A**fin de mieux définir les priorités de son action pour les années à venir et de contribuer aux travaux lancés dans le cadre de la révision du SDRIF, le Conseil général a organisé des États généraux visant à identifier précisément les besoins et les attentes de la population du département. Au cours du dernier trimestre de l'année 2004, près de 40 000 foyers, plus de 1 400 élus et 3 000 agents du Département ont répondu aux questionnaires qui leur ont été respectivement adressés. Dans le même temps, 2 000 personnes ont participé aux 14 débats thématiques approfondis qui ont été organisés à l'intention des acteurs socio-économiques (entreprises, associations, partenaires sociaux). Au regard de l'importance de la mobilisation suscitée par ces États généraux, les résultats obtenus peuvent être considérés comme représentatifs des aspirations prioritaires des Hauts-Séquanais et du rôle qu'ils souhaitent voir jouer par le Département dans leur prise en compte.

Les 4 principaux enseignements qui ressortent de cette consultation, outre la convergence des points de vue exprimés par les habitants et par les élus, sont les suivants :

❶ Qu'ils résident dans le nord, le centre ou le sud du territoire départemental, les habitants des Hauts-de-Seine sont attachés à leur département.

Celui-ci dispose aujourd'hui d'une véritable identité dans laquelle ils se reconnaissent et dont ils se réclament (92 % des personnes interrogées se déclarent plutôt satisfaites de vivre dans les Hauts-de-Seine ; elles sont presque autant à se définir comme des habitants de leur commune que comme des habitants de leur département).

❷ Parmi les attentes exprimées, 6 priorités se dégagent clairement : l'action sociale, les transports et les déplacements, l'action économique et l'emploi, l'environnement, l'action scolaire, le logement.

*En % des personnes interrogées (le total est supérieur à 100%, plusieurs réponses étant possibles)*

Action sociale	Transports	Action économique et emploi	Environnement	Action scolaire	Logement
46%	45%	44%	36%	31%	30%



L'introduction d'un paramètre générationnel modifie l'ordre des priorités. Ainsi, le logement, l'environnement et l'action scolaire sont les trois premiers domaines d'action cités par les moins de 35 ans.

Les priorités les plus fréquemment mentionnées sont pour l'essentiel perçues comme devant s'ordonner autour des orientations récapitulées dans le tableau ci-après :

<b>Action sociale</b>	- Augmentation et diversification des possibilités de garde d'enfants - Maintien à domicile des personnes âgées dépendantes - Faciliter la mobilité des personnes handicapées et leur insertion en milieu ordinaire (école, emploi) - Privilégier l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle pour lutter contre l'exclusion (76% des personnes interrogées)
<b>Transports</b>	- Amélioration de l'offre de transports en commun (80% des personnes interrogées) - S'agissant des transports routiers, réduire les nuisances sonores et atmosphériques, accroître la fluidité de la circulation (60% des personnes interrogées se déclarent favorables à la mise en site propre des axes routiers desservis par les transports en commun)
<b>Action économique et emploi</b>	- Aider à la création et à l'implantation d'entreprises dans le département
<b>Environnement</b>	- Investir pour l'amélioration de la qualité de l'air - Développer les circulations douces à travers le département et le long des berges de la Seine
<b>Action scolaire</b>	- Renforcer l'encadrement et le soutien scolaires après l'école - Développer l'accès aux nouvelles technologies
<b>Logement</b>	- Favoriser l'accession à la propriété - Résorber les logements indignes et insalubres

③ On attend du Conseil général qu'il soit le garant des équilibres économiques, sociaux, territoriaux et même écologiques du département. On souhaite donc qu'il intervienne comme une instance fédératrice d'une part, qui veille à la cohérence d'ensemble des actions de proximité menées par les communes et les intercommunalités, d'autre part, qui prépare l'avenir en assumant le pilotage des projets structurants pour l'aménagement et le développement du territoire (73%

des personnes interrogées appellent le Conseil général à prendre l'initiative de grands projets pour renforcer l'attractivité du département).

Il est par ailleurs souhaité que le Conseil général intervienne au-delà de ses compétences obligatoires dans 4 domaines : les transports en commun, l'insertion et l'emploi, l'environnement et le logement.

**En % des personnes interrogées (le total est supérieur à 100%, plusieurs réponses étant possibles)**

Transports en commun	Insertion et emploi	Environnement	Logement
62%	59%	50%	43%

④ Enfin, la consultation a mis en évidence un certain nombre de valeurs fortes dans lesquelles se reconnaissent la plupart des habitants et de leurs représentants : l'autonomie, la responsabilisation, le libre choix de son mode de vie, le travail et l'équité (qui exige de faire plus pour ceux qui cumulent les handicaps).





Fort de ces enseignements, le collège exécutif du Conseil général a élaboré un plan d'actions à 5 ans (2005-2009) qui est construit autour de 6 axes prioritaires :

- donner davantage de choix à chacun dans sa vie quotidienne ;
- investir pour le cadre de vie ;
- permettre aux allocataires du RMI de vivre de leur travail ;
- faciliter la mobilité et les déplacements dans le département et dans la région ;
- contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants du département ;

- innover pour préparer l'avenir en renforçant l'attractivité du département.

Présenté et débattu lors des séances du Conseil général des 20 et 21 janvier derniers, ce plan d'actions a été approuvé par la majorité de l'assemblée délibérante. Il représente un flux annuel de dépenses nouvelles de l'ordre de 50 M€ en fonctionnement et de 70 M€ en investissement. Le tableau suivant en retrace les principales dispositions.

<p><b>Donner davantage de choix à chacun dans sa vie quotidienne</b></p>	<p><u>Petite enfance</u> : augmentation du nombre des places en crèches, instauration d'une aide financière pour faciliter l'emploi d'auxiliaires parentaux</p> <p>Personnes âgées : majoration des heures d'intervention à domicile prises en charge pour les personnes les plus dépendantes, instauration d'une aide à l'adaptation du logement lors de l'entrée dans l'aide aux personnes âgées (APA) à domicile, doublement de l'allocation versée aux « aidants naturels », développement des formules d'accueil de jour et d'accueil temporaire dans les maisons de retraite</p> <p><u>Personnes handicapées</u> : amélioration de l'accessibilité des locaux, des routes et des emplois relevant du Conseil général, possibilité d'accueillir dans les collèges les enfants handicapés jugés aptes à suivre une scolarité en milieu ordinaire (au moins un collège par commune)</p>
<p><b>Investir pour le cadre de vie</b></p>	<p><u>Habitat et logement</u> : relance de la construction de logements à loyer modéré (+ 3 300 par an), développement de l'accession sociale à la propriété (vente de 4 000 logements à leurs occupants dans les 5 années à venir), au moyen notamment de la mise en place d'une tranche additionnelle au Prêt à taux zéro (PTZ)</p> <p><u>Environnement et qualité de vie</u> : agrandissement des espaces verts, circuits de promenade reliant les parcs du département et intégrant les berges de la Seine, mise en œuvre de l'Agenda 21 local (Agenda 92) pour participer à la réduction des gaz à effets de serre, intégration des exigences du développement durable dans toutes les politiques du département</p>
<p><b>Permettre aux allocataires du RMI de vivre de leur travail</b></p>	<p>Expérimentation d'un appel d'offres auprès d'opérateurs du placement et du reclassement dans l'emploi pour intensifier les actions d'accompagnement vers l'activité, instauration d'une incitation financière pour les allocataires qui retrouveraient le chemin de l'emploi, convocation systématique des personnes au RMI depuis plus de 3 ans pour dresser un bilan approfondi de leur situation</p>
<p><b>Faciliter la mobilité et les déplacements dans le département et dans la région</b></p>	<p><u>Transports collectifs</u> : effort très significatif du Département dans le cadre des 5 opérations prioritaires inscrites au contrat de plan (150 M€ sur 5 ans), mise à l'étude d'un nouveau projet de liaison intradépartementale en transports en commun, accélération du programme de mise en site propre des axes routiers desservis par les lignes de bus</p> <p><u>Transports routiers</u> : lancement de l'ensemble des opérations requises pour l'aménagement de l'ensemble des voies sur berge (RD1 et RD7), dénivellation et couverture de la RN13</p>
<p><b>Contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants du département</b></p>	<p>Maintien à un niveau soutenu de l'effort d'investissement en faveur des collèges (100 M€ par an), possibilité pour les familles de voir leurs enfants bénéficier d'un encadrement jusqu'à 18 H dans tous les collèges du département (soutien scolaire et aide aux devoirs), expérimentation d'internats d'excellence destinés aux élèves méritants issus de milieux modestes, connexion de toutes les salles de classe à l'internet</p>
<p><b>Innover pour préparer l'avenir en renforçant l'attractivité du département</b></p>	<p>4 projets stratégiques : contribution au développement de pôles de compétitivité, programmation de l'aménagement de la boucle des Hauts-de-Seine, consolidation de l'avenir du site de la Défense, déploiement d'un réseau de télécommunications à très haut débit</p>